



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAISON 2019-2020

(Saison 2.covid)

1. Définition :

Le PARL est régi statutairement par les articles PA 44 à PA 50.

Les compétences du groupe PARL sont donc clairement définies et différentes de celles des CP, CFA et CJP. Le groupe PARL se doit d'œuvrer pour l'ensemble des clubs en faisant fi des intérêts particuliers.

2. Composition de la délégation :

Halin Michel	Président	
Germay Claude	Vice-Président	
Gerardy Chantal	Secrétaire	
Lerousseaux Jean-Pierre	Trésorier	
Bayard Pol	Membre	
Bellefroid Jean-Marie	Membre	
Brouckemans Richard	Membre	
Dardinne Marcel	Membre	
Grignet Alain	Membre	
Lejeune Michel	Membre	coopté
Rigotti Gilles	Membre	

Sortants rééligibles lors de l'AP du 05-06-2020 : Messieurs Bayard Pol et Lerousseaux Jean-Pierre.

Coopté éligible lors de l'AP du 05-06-2020 : Monsieur Lejeune Michel

3. Organisation

Le groupement s'est réuni 12 fois en réunion plénière depuis le 01-04-2019 jusqu'au 25-04-2020 inclus (dont une fois via audioconférence et une fois via vidéoconférence). Depuis l'apparition du Covid-19 et la fermeture des salles de réunion, nous travaillons via mail, téléphone et téléconférence.

Nos membres ont également participé à une réunion des clubs (anciennement décentralisée), à deux AG « ordinaires », deux AG « électroniques » ainsi qu'à une réunion des « trois comités ».

Nos membres, en fonction de leurs attributions au sein de divers départements et commissions, ont pris part aux réunions organisées par ceux-ci. Notons que pour certains, il n'y a rien eu.

Législative : Germay Claude et Halin Michel

Financière : Lerousseaux Jean-Pierre

Détection et sélection des jeunes : Halin Michel

Haut niveau : Halin Michel

Réforme du championnat régional des jeunes : Halin Michel

Participation aux réunions du CP : Dardinne Marcel

Groupes internes de travail : En ce qui concerne la modification des statuts et la gestion financière, le travail se fait en commun et les décisions sont collégiales.

Notons également qu'un « expert hors cadre », Monsieur Tony Dibartoloméo, désigné par le PARL-LG, a participé aux travaux de la Commission Informatique de l'AWBB pour représenter notre province.

Lors de nos réunions, nous examinons la vie dans notre province ainsi que dans les autres et nous essayons de résoudre les problèmes rencontrés tant par nos clubs que par le CP et le CJP, pour peu que l'on nous interroge.

Les PV du CDA et des autres provinces sont commentés. L'étude des modifications statutaires, du budget et du bilan font l'objet de nombreuses discussions.

Toutes nos réunions font l'objet de PV qui sont publiés sur le seul site officiel de l'AWBB via la newsletter et pour certains sur celui du CP (décision du CP).

Comme repris dans nos PV, le PARL-LG se tient à la disposition des clubs. Tout mandataire d'un club peut demander à être reçu lors d'une cession du Groupement. Cette demande doit être motivée et adressée au secrétaire des Parlementaires, le jour et l'heure du rendez-vous seront dès lors communiqués.

4. Tableau des participations :

Nos réunions ont eu lieu les : 6-5, 3-6, 2-9, 23-9, 07-10, 4-11, 2-12, 6-1, 3-2, 2-3, 15-4, 25-4.

	Maximum	Présent(e)	Excusé(e)	Effectif
Bayard Pol	12	9	3	√
Bellefroid Jean-Marie	12	10	2	√
Brouckmans Richard	12	8	4	√
Dardinne Marcel	12	12	0	√
Gerardy Chantal	12	10	2	
Germay Claude	12	12	0	√
Grignet Alain	12	9	3	√
Halin Michel	12	12	0	√
Lejeune Michel	5	5	0	cooptation
Lerousseaux Jean-Pierre	12	10	2	√
Rigotti Gilles	12	6	6	√

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à nos réunions.

Invités permanents : CP, CDA, CJP (suivant disponibilités).

Invités sur demande.

AG(E) : Vu l'exception, l'une et /ou l'autre supprimée « physiquement », mais réalisée « virtuellement ».

Neuf membres ont participé chaque fois à ces AG « ordinaires » soit en qualité de membres effectifs, soit avec procuration d'un membre effectif empêché.

En ce qui concerne les deux AG « électroniques », seul le Président du PARL-LG a participé avec procurations des membres du groupe ainsi que de leurs votes dûment datés et signés. Ces documents ont été transmis au SG de l'AWBB qui les a validés et en est le garant.

Gerardy Chantal, secrétaire PARL-LG

Michel Halin, président PARL-LG